

Bon nombre de nos lacs et cours d'eau meurent sans bruit suite à l'inertie permanente de nos gouvernements dans le domaine des pluies acides. Sauf erreur, le nouveau ministre de l'Environnement (M. McMillan) a fort bien décrit la situation, il y a deux jours, lorsqu'il a affirmé que les hommes politiques s'étaient endormis aux commandes.

Selon moi, il est juste de dire également que ce n'est pas le cas de tous les hommes politiques et que des voix se sont élevées au niveau politique et scientifique au fil des ans pour exhorter le gouvernement à reconnaître qu'un problème se posait et à agir, mais il a généralement fait la sourde oreille. Or, il semble maintenant qu'on serait peut-être disposé à s'y intéresser, et c'est bon signe.

Que s'est-il passé depuis que j'ai posé cette question le 19 mars dernier? Un certain nombre de choses. Dans cette enceinte, nous avons formé un comité spécial sur les pluies acides où j'ai l'honneur de siéger en tant que député néo-démocrate. Ce comité a récemment eu l'occasion de rencontrer dans la région de Muskoka les deux envoyés spéciaux chargés du dossier des pluies acides, l'ancien premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, le représentant du premier ministre et M. Drew Lewis, celui du Président Reagan. Nous avons pu discuter pendant deux heures avec eux des façons de collaborer, afin de résoudre le problème des pluies acides et je dois dire que, même si j'étais au départ cynique et le demeure dans une certaine mesure au sujet du rôle de ces envoyés, j'ai été néanmoins encouragé par ce que M. Lewis avait à dire au sujet des orientations que prendrait, selon lui, son rapport et des conseils qu'il pourrait donner au Président au sujet des pluies acides. J'ai été particulièrement encouragé de voir qu'on ne doutait plus, du moins dans l'esprit de M. Lewis, qu'il existait un problème et que des mesures correctrices s'imposaient. Si cela pouvait devenir incontestable sur le plan politique aux États-Unis, ce serait là une victoire pour nous et j'espère que cela va venir.

En ce qui a trait à l'envoyé du Canada, M. Davis, j'ai eu l'impression en général qu'il prenait la question beaucoup trop à la légère et qu'il n'était pas un défenseur aussi acharné que je l'aurais souhaité des mesures correctrices qui s'imposent. C'est peut-être une question de style, il est trop tôt pour juger, et j'espère que le rapport de l'ancien premier ministre prouvera que j'avais tort.

● (1805)

J'ai cependant quelques inquiétudes au sujet d'un article paru le lendemain du jour où le comité spécial a rencontré M. Lewis, à propos du budget que M. Davis a obtenu pour ses travaux sur les pluies acides. Selon cet article le coût global du travail de M. Davis se situerait aux alentours de \$500,000 et une bonne partie de cette somme serait consacrée à des frais de voyage et d'hébergement, ce qui est parfaitement compréhensible. Toutefois, un bon montant devrait également servir à rémunérer son personnel, lequel est chargé non seulement du travail relatif à son mandat d'envoyé spécial pour les pluies acides, mais également de ses affaires personnelles concernant les sociétés dont il est administrateur. Cela me préoccupe.

### *L'ajournement*

Je sais que la Canadian Coalition on Acid Rain s'en inquiète également, car elle ne veut pas que le problème des pluies acides se ramène à une histoire de favoritisme politique. Elles ne veulent certainement pas qu'on pense que M. Davis a été nommé par favoritisme. Je tiens à faire part de mes inquiétudes et de celles de cet organisme au gouvernement et, par l'entremise de ce dernier, à dire à M. Davis que la qualité de son rapport devra justifier l'argent dépensé afin que nous puissions avoir la certitude que les inquiétudes exprimées par moi-même et bien d'autres au sujet de la nomination de M. Davis n'étaient nullement fondées. Nous serions heureux de nous être trompés à ce sujet, monsieur le Président. J'espère simplement qu'en ce qui concerne le rapport sur le budget de M. Davis, le gouvernement prend toutes les dispositions voulues pour que l'argent consacré aux pluies acides soit vraiment dépensé à cette fin.

**M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je voudrais dire à propos des observations du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie), qu'elles se terminaient sur une note regrettable. J'en parlerai dans un instant. Pour le moment, je voudrais aborder la substance de ses propos.

Il s'est en effet écoulé beaucoup de temps depuis qu'il a soulevé la question pour la première fois. Il s'est passé bien des choses depuis. Il a mentionné, et je l'en remercie, que notre gouvernement attachait une haute priorité aux pluies acides. Je pense qu'il l'a fait honnêtement en soulignant que les autorités gouvernementales et les parlementaires n'avaient rien fait depuis longtemps, même si certains d'entre eux étaient très conscients du problème.

Il s'agit de souligner ici plusieurs points qui me paraissent importants. Premièrement, en février 1985, le gouvernement fédéral et les provinces ont conclu une entente visant à évaluer la répartition des dépôts dans chaque région de façon à ce qu'ils ne dépassent pas 20 kilos par hectare et par an. Nous avons ensuite pris plusieurs mesures, notamment en rétablissant le sous-comité et en affectant des fonds pour le contrôle des pluies acides au Canada et le reste. Nous avons réalisé ce travail au Canada. Nous avons vraiment fait tout ce que nous avons à faire.

Nous avons hérité du grave problème qui se posait depuis 1979, lorsque le premier protocole a été signé avec les États-Unis. Nous nous retrouvions dans une impasse dont il était impossible de sortir. Il fallait y parvenir d'une façon ou d'une autre. Nous avons eu la chance de pouvoir percer une brèche, si je puis dire, dans le mur qui se dressait entre le point de vue du Canada et celui des États-Unis. Grâce à la nomination de M. Lewis et de M. Davis, nous avons la possibilité de nous sortir de cette impasse. Je sais que le député s'est réjoui, tout comme nous, de constater que M. Lewis songeait sérieusement à faire des recommandations précises, non seulement pour ce qui est du contrôle, mais aussi pour régler tout le problème à long terme afin que nous puissions réaliser entièrement l'objectif que nous nous sommes fixés.